

# CONSEIL COMMUNAL DU 19 DECEMBRE 2023

## Parcs publics du Bois de Beumont

Suite à l'examen de la phase 1 du schéma de développement lors du conseil communal du 28 novembre 2023, je souhaite attirer votre attention sur le diagnostic établi à la page 22, indiquant la présence de 4 parcs publics de taille modeste et peu équipés sur le territoire de la commune. Mon attention s'est portée particulièrement sur le bois de Beumont, situé en haut de la rue St Anne.

L'accès au bois de Beumont débute par un petit parking, mais malheureusement, l'accueil y est plutôt abrupt. À l'entrée piétonne du bois, six panneaux imposent diverses restrictions : interdiction des barbecues et des feux, l'obligation de tenir les chiens en laisse, l'interdiction des vélos, le contrôle policier fréquent. Ces règles, bien que nécessaires, donnent une première impression assez sévère, dépourvue de tout mot de bienvenue.

En explorant le bois, j'ai constaté la présence de petits abris protégés par des grillages, créant une atmosphère peu accueillante. En m'orientant vers le parcours santé, j'ai été désolé de constater son état de dégradation avancé, avec des éléments pourris et des installations en ruine. On pourrait dire que le parcours santé nuit à votre santé. Malgré cela, des sportifs et des promeneurs fréquentent le site, démontrant son importance pour la communauté.

Je suis conscient que le lieu a été victime d'actes de vandalisme, mais cela ne justifie pas de le laisser à l'abandon. Pourriez-vous m'informer sur le calendrier prévu pour le remplacement des équipements du parcours santé et sur les projets envisagés pour ce parc en particulier ? Serait-il envisageable de transformer cet espace en un lieu agréable et accueillant pour tous les habitants ? Enfin, pour améliorer l'accueil, pourrais-je suggérer l'installation d'un panneau de bienvenue à l'entrée du bois, renforçant ainsi l'image de notre belle ville ?

Benoit Raucent, Conseiller communal.